

N°9 MERCREDI 24 SEPTEMBRE 2025

SECRETARIAT GENERAL

E.MARTIN

- PASS SPORT 2025

Mis en place par le ministère chargé des sports afin de favoriser la pratique sportive des enfants et jeunes dans les clubs sportifs, le pass Sport est reconduit pour la saison 2025-2026.

Cette aide financière, **désormais de 70€**, vient en déduction du coût d'une inscription (frais d'adhésion et/ou de licence) dans une structure sportive éligible, prise entre le 1er septembre et le 31 décembre 2025.

Le public éligible évolue cette année.

Le bénéfice du pass Sport est ainsi ouvert aux personnes remplissant l'une des conditions suivantes, au 31 décembre 2025 :

- jeunes de 14 à 17 ans révolus, bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire (ARS)*
- jeunes de 6 à 19 ans révolus, bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)*
- jeunes de 16 à 30 ans révolus, bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH)*

** bénéficiaires au titre de l'année 2024 ou 2025*

Le bénéfice du pass Sport est également ouvert aux personnes remplissant l'une des conditions suivantes, au 15 octobre 2025:

- étudiants âgés au plus de 28 ans révolus et bénéficiaires d'une bourse d'enseignement supérieur attribuée par l'Etat ou d'une aide annuelle accordée par le CROUS ;
- étudiants âgés au plus de 28 ans révolus en formation initiale et bénéficiaires d'une aide annuelle sous condition de ressources dans le cadre des formations sanitaires et sociales).

La liste des structures éligibles est identique à 2024.

Le pass Sport peut ainsi être mobilisé par les personnes ci-dessus auprès des associations sportives ou structures suivantes :

- 1° Les clubs sportifs AFFILIÉS, pour la saison 2025-2026 à l'une des fédérations sportives agréées par le ministère chargé des sports (à l'exclusion des fédérations scolaires).
- 2° Les associations non affiliées à une fédération agréée, ayant un agrément Sport (*cet agrément*

concerne uniquement les associations non affiliées à une fédération agréée) ou un agrément Jeunesse Education Populaire (JEP), en cours de validité.

- 3° Les structures des loisirs sportifs marchands éligibles (foot à 5, salle d'escalade, de fitness, patinoires, bases nautiques...) et proposant un abonnement de minimum 3 mois ou l'achat d'un carnet de 10 «tickets».

Toutes les informations relatives au Pass'Sport sont consultables sur le portail dédié :
www.pass.sports.gouv.fr

Nous vous remercions par avance de bien vouloir diffuser cette information à vos réseaux.

Localement, le pilotage du dispositif relève de la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) PACA, que vous pouvez contacter pour toute éventuelle précision: drajes-paca-passsports@region-academique-paca.fr.

➤ REDEVANCES SACEM

Nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-joint, la note fédérale à ce sujet.

➤ KIT AIR PASS

Vous trouverez, ci-joint, le bon de commande pour les Kits air pass.

COMMISSIONS SPORTIVES JEUNES

D.SEGUIN

➤ CALENDRIERS INITIES

Les derniers calendriers U 11 M ET F sont en ligne

Merci de bien vouloir mettre au le plus rapidement possible vos horaires.

Nous vous rappelons que tous les documents notamment le calendrier général est téléchargeable sur le site du comité et qu'il convient d'en faire la diffusion le plus large possible auprès de vos coachs

<https://www.comite13basket.com/commission-jeunes>

PETIT RAPPEL CONCERNANT LES LISTES DE BRULES ET LES LISTES PERSONNALISEES

- Lorsque deux équipes évoluent dans la même division (exemple équipe 1 ET équipe 2 en U 13 Initie) il nous faut des listes personnalisées. Chaque licencié est affecté à une équipe et ne peut donc pas en changer.
- Lorsque deux équipes évoluent dans des divisions différentes (c'est-à-dire des niveaux différents exemple j'ai une équipe en ELITE ET UNE AUTRE EN INITIE ou UNE EQUIPE EN PACA et une autre dans la division inférieure) il nous faut la liste des brulés de la division la plus haute.

EN RESUME

LISTES DES BRULES ET DES PERSONNALISEES

	PACA	DEPARTEMENT ELITE	DEPARTEMENT INITIE	A FOURNIR AU DEPARTEMENT
NOMBRE D EQUIPE	0	0	2	LISTES PERSONNALISEES POUR CHACUNE DES EQUIPES INITIE
NOMBRE D EQUIPE	0	1	1	LISTE DES BRULES DE L EQUIPE ELITE
NOMBRE D EQUIPE	1	1	0	LISTE BRULES DE L'EQUIPE PACA
NOMBRE D EQUIPE	1	1	1	LISTE BRULES DE PACA ET D ELITE
NOMBRE D EQUIPE	1	1	2	LISTE DES BRULES EQUIPE PACA , LISTE DES BRULES EQUIPE ELITE DEPARTEMENTAL ET LISTES PERSONNALISEES DES DEUX EQUIPES INITIE DEPART

COMMISSIONS SPORTIVES

P.HERMANN

➤ Listes de brûlages :

L'article 80 des Règlements Sportifs Départementaux stipule que « Les groupements sportifs qui n'adressent pas au Comité Départemental, avant la première journée de championnat, la liste des joueurs brûlés, seront sanctionnés (pénalité financière, rencontres perdues) et verront leurs équipes réserves participant au championnat perdre par pénalité toutes les rencontres disputées par l'équipe jusqu'à ce que la liste des joueurs brûlés soit déposée »

Liste des « Listes de brûlages » manquantes au 22/09/2025.

N° Club	Club	Equipe	Catégorie
SUD0013008	CRAU BC	1	DM2
SUD0013018	CMS MARIGNANE BASKETBALL	1	PRM
SUD0013019	ASPTT MARSEILLE	1	PNM
SUD0013019	ASPTT MARSEILLE	2	RM3
SUD0013022	BASKET CLUB ALLAUDIEN	2	PRM
SUD0013026	ESR BASKET BALL AURIOL ROQUEVAIRE	1	PRM
SUD0013026	ESR BASKET BALL AURIOL ROQUEVAIRE	2	DM3
SUD0013034	SCO STE MARGUERITE	1	PRM
SUD0013039	MARTIGUES SPORTS	1	RM3
SUD0013040	BASKET CLUB DE L'ETOILE	1	DM2
SUD0013044	AS ROGNAC BASKET	1	PNM
SUD0013046	AIL DE ROUSSET	1	NM2
SUD0013046	AIL DE ROUSSET	2	RM3
SUD0013047	PAYS SALONNAIS BASKET 13 (PSB 13)	1	NM1
SUD0013047	PAYS SALONNAIS BASKET 13 (PSB 13)	2	PNM
SUD0013007	B.C. CANAILLE	1	RM3
SUD0013049	SENAS BASKET BALL	1	RM2
SUD0013049	SENAS BASKET BALL	2	PRM
SUD0013052	VITROLLES SPORT BASKET BALL	1	PNM
SUD0013052	VITROLLES SPORT BASKET BALL	2	RM3
SUD0013053	HAPPY DAY	1	DM3
SUD0013054	BASKET CLUB ARLESIEN	1	PRM
SUD0013059	VENELLES BASKET CLUB	1	NM2
SUD0013059	VENELLES BASKET CLUB	2	RM3
SUD0013066	CHATEAUNEUF BASKET-BALL	1	RM3

SUD0013074	CJL ST CHAMAS AIL BASKET	1	DM2
SUD0013125	UNION MARSEILLE BASKET BALL (UMBB)	1	RM3
SUD0013125	UNION MARSEILLE BASKET BALL (UMBB)	2	DM3

N° Club	Club	Equipe	Catégorie
SUD0013036	USPEG MARSEILLE	1	RF2
SUD0013022	BASKET CLUB ALLAUDIEN	1	PRF
SUD0013035	US TRAMWAYS DE MARSEILLE	1	PRF
SUD0013049	SENAS BASKET BALL	1	RF2

N° Club	Club	Equipe	Catégorie
SUD0013026	ESR BASKET BALL AURIOL ROQUEVAIRE	1	RMU21
SUD0013071	GOLGOTHS 13	1	RMU21
SUD0013031	STADE MARSEILLAIS UC	1	RMU21
SUD0013047	PAYS SALONNAIS BASKET 13 (PSB 13)	1	RMU21

Toute liste de brûlage concernant une équipe senior envoyée à une autre adresse que sportiveseniorscd13@gmail.com (notamment à la Ligue Sud) est considérée comme manquante.

COMMISSION JEUNESSE MINI BASKET

T.SYLVESTRE

➤ RENCONTRES CATÉGORIE U11

Les rencontres U11 démarrent le samedi 27 septembre. Merci de vous assurer d'avoir bien validé l'horaire de vos matchs et d'organiser vos tables de marque afin de ne pas prendre de retard si match en suivant avec désignation d'arbitres.

Toutes les équipes qui rejoindront ultérieurement les rencontres seront intégrées et joueront moins de matchs en phase 1.

Le règlement spécifique U11 est aussi joint à cette lettre de liaison et consultable sur le site du comité "Commission Mini Basket Jeunesse" puis "Pôle sportive U11"

➤ LABELS MINI BASKET

La note FFBB Service Jeunesse indiquant les dates d'ouverture et fermeture des plateformes Jeunesse (OBE, EFMB, LABEL CF, CHALLENGE BENJAMINS BENJAMINES et JAP) via FBI V2 est en pièce jointe.

➤ REUNION DE SECTEUR MINI BASKET

Les dates et lieux des réunions par secteur organisées par la Commission Mini Basket Jeunesse sont les suivantes :

1. SECTEUR CRAU ALPILLES le mercredi 1er octobre à 19h à SALON DE PROVENCE gymnase ST CÔME (à l'étage) Référente du secteur Véronique GUARC
- 2.
3. SECTEUR ETANG DE BERRE le jeudi 2 octobre à 18h30 à MARIGNANE gymnase du BOLMON Référente du secteur Michèle WORMES
- 4.
5. SECTEURS PAYS D'AIX et GARLABAN MARSEILLE le vendredi 3 octobre à 19h à BOUC BEL AIR au siège du Comité 13 Référentes du secteur Pays D'Aix Martine BENAROS et du secteur GALABAN MARSEILLE Janie FASANO

Compte tenu des agendas respectifs des uns et des autres, si toutefois une date n'est pas possible pour vous, vous pouvez venir sur une autre session.

3 X 3

G.LEGRAND

➤ NOTICE – ENGAGEMENT – REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER

Vous trouverez ci-joint, l'ensemble des documents.

Merci de noter qu'une réunion sera organisée le jeudi 10 octobre 2025 au siège du Comité. L'heure vous sera communiquée ultérieurement.

C.D.E

B.THOMAS

➤ **HOMOLOGATIONS DE SALLE**

Pour les homologations, n'attendez pas le dernier moment.

Veillez-vous procurer les documents le plus tôt possible auprès de votre mairie, c'est à dire

- Test effort de moins de 2 ans
- PV de sécurité de moins de 5 ans

Dès que les documents sont réunis, prendre contact avec la Commission Salle et Terrains pour faire l'homologation de votre Gymnase

Par mail :
sallesetterrainscd13@gmail.com

QUALIFICATIONS

H.ABOUDOU

➤ **RAPPEL :**

Le groupement sportif pour lequel le licencié a validé sa pré-inscription a la responsabilité de **vérifier, contrôler et de valider** la saisie des informations.

Il est essentiel de **porter une attention particulière au certificat médical** : celui-ci doit être daté de moins de 6 mois et présent sur la préinscription (nombreux documents vierge).

Compte tenu du nombre de licence à traiter en cette période, nous vous remercions de votre vigilance et de votre rigueur.

TOUS LES MAILS CONCERNANT LA QUALIFICATION D'UN JOUEUR (VALIDATION, MUTATION, SURCLASSEMENT, CHARTE D'ENGAGEMENT) envoyés après le jeudi soir ne seront traités qu'à partir du **lundi suivant**.

➤ DESIGNATION DES ARBITRES

" Le manque d'arbitres du Comité des Bouches-du-Rhône va fortement impacter les désignations et le déroulement des rencontres des prochaines journées de championnats.

Pour le week-end du 27 et 28 septembre, de nombreuses rencontres seniors, notamment le samedi soir, ainsi que certaines des catégories Elite U15 & U18, n'auront qu'un seul ou aucun arbitre désigné."

ENVEMEMENTIEL

N.JAUBERT

➤ CHALLENGE KIPLIN OCTOBRE ROSE CODE GENEROSE 2025

Inscrivez-vous gratuitement, dès maintenant, au Challenge Kiplin Octobre Rose 2025 pour participer activement du 1er au 19 octobre prochain à la collecte de fonds pour la recherche contre le Cancer du sein en cumulant vos pas.

Individuellement ou collectivement participer du 1er au 19 octobre prochain au Challenge Kiplin Octobre Rose 2025 en transformant vos pas en dons pour la financer la recherche contre le Cancer du Sein.

Le principe est très simple, après vous être inscrit sur Kiplin avant le 1er octobre, vous n'aurez plus qu'à marcher. Tous vos pas réalisés entre le 1er et le 19 octobre seront comptabilisés.

Comme chaque année, vous pourrez également vous inscrire par équipe de 5 pour tenter de gagner le challenge en faisant le maximum de pas du 1er au 19 octobre 2025 avec le code **GENEROSE2025**.

Rejoignez l'établissement FFBB afin qu'ensemble nous cumulions le maximum de pas.

Challenge du 1er au 19 octobre 2025

- L'objectif de pas / jour est à 6000
- Possibilité de suivre 2 cours de sport par semaine (en live ou replay)
- Classement par établissement
- Compteur de pas par établissement

Si l'objectif est atteint, notre partenaire **Caisse d'Epargne** versera la somme de **84 300€** à l'association **RUBAN ROSE** et la recherche contre le cancer du sein.

Comment participer ?

1. **Téléchargez l'application gratuite « Kiplin »**
2. Créez votre compte avec le code GENEROSE2025
3. Renseignez votre mail, votre mot de passe et complétez votre profil puis autorisez le partage avec Google Fit ou Apple Santé. Vous pouvez également relier votre objet connecté favori (Garmin, Fitbit, ...)
4. Retrouvez votre Challenge dans l'onglet « Jeux »

5. Rejoignez votre entité et créez votre équipe

6. Marchez, courez, bougez suivez le classement, participez aux défis, etc

Le Secrétaire Général
Éric MARTIN